

LIVRET PÉDAGOGIQUE



2024-2025

Master 2

Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel

Conception, pilotage et développement de projet

Université Bretagne-Sud
4 rue Jean Zay, BP 92116
56321 Lorient Cedex



**Master Patrimoine
Culturel & Naturel**

Conception, pilotage et développement de projet

LORIENT

Christophe Cérino, responsable du Master Patrimoine

E-mail : christophe.cerino@univ-ubs.fr

Emilie Blanquaert, responsable du M2

E-mail : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Sterenn Gouëlle, secrétaire,

Tél : 02 97 87 65 38

E-mail : sterenn.gouello@univ-ubs.fr

SOMMAIRE

Présentation de la formation	Page 4
Equipe Enseignante	Page 6
Vie Étudiante et des Campus	Page 8
Modalités et planning de l'Alternance	Page 10
Programme Général de la Formation	Page 14
Semestre 9	
Les publics, enjeux et pratiques - UE1	
➤ Sociologie de la culture et des politiques culturelles	Page 17
➤ Démocratisation de la culture et droits culturels	Page 18
➤ Guide-Conférencier	Page 20
➤ Patrimoine architectural et mobilier : étude de cas pratiques	Page 21
➤ Muséographie, Expositions, Collections	Page 22
Conception, programmation, mise en œuvre et évaluation d'un projet Culturel	
UE2, UE3, UE4, UE5	
➤ Méthodologie, enjeux, objectifs	Page 25
➤ Typologie des Publics, Médiation	Page 26
➤ Communication	Page 27
➤ Marketing Culturel	Page 28
➤ Mécénat Culturel	Page 29
Boîte à outils – UE 6	
➤ Comptabilité/ Gestion	Page 31
➤ Anglais de guidage	Page 32
➤ Les Écrits du projet	Page 33
Semestre 10	
Transitions, enjeux et pratiques – UE1	
➤ Transition environnementale	Page 35
➤ Transition numérique	Page 37
➤ Innovation organisationnelles	Page 38
Boîte à outils – UE2	
➤ Évènementiel	Page 40
➤ Conduite de réunion / conduite de paroles	Page 41
➤ Entrepreneuriat	Page 43
Méthodes et pratiques de l'accessibilité et de l'inclusion	
➤ Cadre et enjeux d'une société inclusive	Page 45
➤ Sociologie des publics	Page 46
➤ Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap	Page 47
➤ Devenir conseiller/ évaluateur Tourisme & Handicap	Page 48
➤ Vers une visite inclusive	Page 49

1. Présentation

Le « Master Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel : conception, pilotage et développement de projet » associe étroitement la conception, l'organisation, la gestion des structures ou des événements liés aux politiques patrimoniales et au développement culturel local. En s'appuyant sur une forte articulation entre territoire et patrimoine, les étudiants acquièrent des compétences qui leur permettent d'assister et de conseiller les porteurs de projet, les collectivités territoriales ou les associations en matière de politiques patrimoniales et, plus généralement, de développement culturel. À partir d'enseignements pluridisciplinaires, la formation privilégie une approche transversale de la culture et des patrimoines en croisant les problématiques, les thématiques et les esthétiques.

2. Métiers visés

Les titulaires de ce diplôme se tournent principalement vers les emplois de la culture et du patrimoine proposés par la fonction publique territoriale ou d'État. Elle offre aussi des débouchés vers le secteur associatif patrimonial et culturel mais aussi, pour quelques-uns d'entre eux, vers le secteur privé de l'ingénierie culturelle en tant que :

- Cadre responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics : administrateur territorial, attaché de conservation, agent de développement culturel local dans les services culturels ou touristiques de collectivités territoriales, assistant de conservation (musée), animateur du patrimoine,
- Chargé de mission ; Organisateur/animateur d'événements culturels et patrimoniaux ; Médiateur culturel ; Responsable de site culturel et/ou patrimonial.

Le Master forme des professionnels capables de concevoir, de piloter, d'organiser, de gérer et de développer des structures ou événements liés aux politiques patrimoniales et au développement culturel des territoires, grâce à une bonne compréhension des milieux professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme, de leur environnement juridique et administratif, des processus décisionnels et du système de financements des projets.

3. Attendus visés

Les compétences visées sont, en priorité :

- Savoir analyser la richesse patrimoniale et culturelle d'un territoire,

- Concevoir, gérer, mettre en œuvre des projets et des manifestations culturelles dans le but de valoriser et de rendre accessible aux publics les patrimoines,
- Mettre en place le plan de promotion d'un projet et coordonner les actions des intervenants,
- Être en mesure de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces projets et manifestations : outils de communication, leviers de financement et de *marketing*, connaissance des publics, démarche de médiation, langues étrangères,
- Savoir développer et animer un réseau de partenaires,
- Être capable d'évaluer des politiques patrimoniales et de les faire évoluer en fonction de la réglementation et des orientations culturelles de la structure.

4. Méthodes et outils spécifiques

Le Master Patrimoine de l'Université Bretagne-sud est axé sur la maîtrise des problématiques scientifiques propres aux patrimoines culturel et naturel, notamment maritime et littoral, en particulier ceux des territoires bretons. Il est également centré sur le développement local et l'aide à la décision en matière de politique patrimoniale. En Master 1, les étudiants développent leur capacité scientifique d'analyse et de problématisation par des cours magistraux sur les patrimoines, et par la réalisation d'un mémoire de recherche sur un sujet patrimonial ou culturel de leur choix. En parallèle, des tables rondes regroupant des professionnels de différents profils leur permettent d'explorer les métiers spécifiques à ces domaines dans la perspective de la poursuite du parcours. La seconde année est centrée sur la professionnalisation des étudiants par le biais d'une formation en alternance orientée vers la maîtrise de la gestion de projet culturel. Elle propose aussi des cours opérationnels sur les grands enjeux d'actualité pour la culture et le patrimoine autour de la notion de transition écologique, numérique, sociale et sociétale. Les étudiants sont invités à mettre en œuvre, en fin de formation, l'ensemble de leur compétences et savoirs dans un mémoire professionnel et un rapport d'alternance.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Emilie Blanquaert, responsable du Master 2 (PAST, Fondatrice Culture&Mécénat - Consultante et Formatrice en gestion de projet culturel et en collecte de fonds privés) : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr ou emilie.blanquaert@gmail.com
- Benoit Cointo (Professeur agrégé en Anglais) : benoit.cointo@univ-ubs.fr
- Laurent Fleury (Professeur des Universités en Sociologie, agrégé de Sciences Sociales, Docteur en Sciences Politiques – Université Paris-Diderot) : laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr
- Nathalie Defrade (Responsable du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Vannes) : ndefrade@gmail.com
- Pierre-Laurent Constantin (Chargé de mission Médiation et Labellisation Pays d'Art et d'Histoire - Auray Quiberon Terre Atlantique) : Pierre-Laurent.CONSTANTIN@auray-quiberon.fr
- Marianne Le Marre (Guide-conférencier – Animatrice du Patrimoine – Quimperlé communauté) : marianne.lemarre@quimperle-co.bzh
- Johan Verdier (Directeur des Affaires Culturelles, Associatives et Sportives / musée – ville de Loctudy (29)) : johanverdiematayron@gmail.com
- Miléna Sécher (Chargée de Médiation ville de Quimperlé) : Milena.secher@gmail.com
- Christelle Morin-Boitard (Directrice Marketing-Commercial – Sellor) : christelle.morin@sellor.com
- Marc Delalleau (Responsable-adjoint du Service Municipal du Patrimoine – Ville de Quimper) : marc.delalleau@quimper.bzh
- Maxime Goguet (Responsable Unité éditorial et digital - Lorient Agglomération) : goguetmaxime@gmail.com
- Christophe Guiguen (Assistant de Développement Touristique sur le volet inclusion des handicaps – Lorient Agglomération) : christophe.guiguen@gmail.com
- Alice Piquet (Chargée de Médiation – Manoir de Kernault, Mellac (29) – EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère) : alice.piquet@cdp29.fr

- Pierre Tarayre (Fondateur @LaDiff - Rennes) :
pierre.tarayre@gmail.com
- Rudy Guilhem-Ducléon (Chargé de mission Développement Durable/
Responsable Projet - Collectif des Festivals - Rennes) :
rudy.gd@lecollectifdesfestivals.org
- Arnaud Aldeguer (professeur agrégé économie/gestion, Université Bretagne
Sud) :
arnaud.aldeguer@univ-ubs.fr
- Oriane Guérin (Responsable Tourisme pour tous, Fédération des Offices de
Tourisme de Bretagne)
orienne@otb.bzh
- Juliette Hontebeyrie (Maîtresse de Conférence en Sociologie, Université
Bretagne Sud)
juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr
- Guirec Zéo (Responsable du Service des Publics, Ville de Fougères)
guirec.zeo19@gmail.com
- Sabine Le Fort (Consultante Entrepreneuriat)
sabinelefort@gmail.com
- Pauline Le Dreff (Enseignante en Science Humaines et Sociales, Université
Bretagne Sud)
pauline.le-dreff@univ-ubs.fr



• VIE ÉTUDIANTE & DES CAMPUS

LES AIDES FINANCIÈRES

• BOURSES & AIDES.

Pour en savoir plus et déposer une demande, rendez-vous sur crous-rennes.fr et MesServices.etudiant.gouv.fr

• AIDES COMPLÉMENTAIRES.

Pour découvrir toutes les aides, rendez-vous sur etudiant.gouv.fr

LE LOGEMENT

• EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Retrouvez les informations sur crous-rennes.fr

• DE PARTICULIER À PARTICULIER

Retrouvez les offres sur lokaviz.fr

Lorient

www.infojeuneslorient.org

02 97 84 84 57

infos@bij-lorient.org

Vannes

bij-vannes.fr

02 97 01 61 00

bij@mairie-vannes.fr

• AIDE AU LOGEMENT

Pour découvrir toutes les aides, rendez-vous sur caf.fr, sur morbihan.fr, ile-et-vilaine.fr, finistere.fr pour une demande FSL ou bien encore sur chequeenergie.gouv.fr pour vos factures d'énergies.

SANTÉ & SOCIAL

Actions de prévention collectives tout au long de l'année, visites médicales individuelles de prévention, écoute, aide sociale, accompagnement et aménagement de vos études. Pour toutes informations, nos bureaux sont ouverts.

• PRÉVENTION SANTÉ

Lorient-Pontivy

Du lundi au vendredi de 08h30-12h15 et de 13h15 à 16h45
(16h00 les vendredis)

sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr

02 97 87 45 99

Vannes

Du lundi au vendredi de 08h35-12h15 et de 13h00 à 16h45
(16h00 les vendredis)

sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr

02 97 01 27 21

• SOUTIEN SOCIAL & HANDICAP

Lorient-Pontivy

sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr

02 97 87 45 99

Vannes

sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr

02 97 01 27 21

• AUTRES ACCOMPAGNEMENTS

nightline.fr/soutien-etudiant, santepsy.etudiant.gouv.fr ou bien encore cnaes@enseignementsup.gouv.fr

En cas d'urgence, appelez le 15

CULTURE & SPORT

• SERVICE CULTURE ET VIE DES CAMPUS

Pratique culturelle et artistique, cafés stratégiques, conférences, sorties culturelles, billetterie. Pour toutes informations, nos bureaux sont ouverts.

Lorient-Pontivy

Le lundi et le mardi de 08h00 à 17h15
Le mercredi et le jeudi de 08h00 à 17h30
Le vendredi de 08h00 à 16h30
culture@listes.univ-ubs.fr
02 97 87 58 38

Vannes

Le mardi de 08h15 à 16h00 et le jeudi de 08h15 à 17h00
culture@listes.univ-ubs.fr
07 64 50 57 37

• ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Ouvertes à tous les étudiants, vous pouvez rejoindre l'une d'entre elles ou créer votre propre association. Le service Culture et Vie des Campus est votre meilleur interlocuteur pour répondre à vos questions et accompagner votre projet.

Lorient-Pontivy

Du Mercredi au Vendredi de 09h00 à 16h30
culture@listes.univ-ubs.fr
07 64 49 42 96

Vannes

Le mardi et le jeudi de 08h15 à 16h00
culture@listes.univ-ubs.fr
07 64 50 57 37

• SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Activités d'ouverture, formation personnelle, événements, haut niveau, pass sport UBS. Pour toutes informations, nos bureaux sont ouverts.

Lorient-Pontivy

Le lundi, mardi et jeudi de 09h00 à 17h00
Le mercredi et le vendredi de 09h00 à 12h00
(16h15 le vendredi)
suaps@listes.univ-ubs.fr
02 97 87 29 34

Vannes

Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00
suaps@listes.univ-ubs.fr
02 97 01 72 71

SOLIDARITÉ

• RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Pour connaître toutes les modalités, posez vos questions au Service Culture et Vie Des Campus.

culture@listes.univ-ubs.fr

02 97 87 11 25

TRANSPORTS & BONS PLANS

• LES BONS PLANS ENTRE ÉTUDIANTS

Trouvez des bons plans proposés par les étudiants ou les particuliers sur [Étudiants à l'UBS - forum d'échange | Facebook](#).

• TRANSPORTS

Découvrez toutes les informations liées aux services de transport sur les agglomérations.

Lorient

Bus et bateau : izilo.bzh
Vélo : lorient.bzh/boutiquevelo
Trotinette : getapony.com/fr

Pontivy

Bus : pontivy-communaute.bzh/pondibus/

Vannes

Bus : kiceo.fr

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

1. Droits de l'Alternant

1.1 Droits de l'alternance

Les alternants disposent du statut de salarié à part entière et bénéficient de l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles applicables aux autres salariés de l'entreprise (*art. L1242-14 du code du Travail*). Il existe des dispositions spécifiques aux apprentis mineurs en matière de travaux dangereux.

Une carte d'étudiant est délivrée à chaque alternant de l'université. Elle permet d'accéder à l'ensemble des services de l'université (bibliothèques, restaurants universitaires, orientation, culture, sport...) et de bénéficier de nombreuses réductions en dehors du campus.

1.2. Temps de travail, heures supplémentaires et RTT

Le temps consacré par l'alternant à la formation dispensée dans son organisme de formation est compris dans l'horaire de travail, sauf s'il s'agit de modules complémentaires, librement choisis par l'alternant et acceptés par le centre de formation.

Au-delà de la durée légale du travail hebdomadaire de 35 heures par semaine, le régime de majoration des heures supplémentaires s'applique. Les RTT sont applicables aux salariés en alternance dans les mêmes conditions que pour les autres salariés de l'entreprise (*art. L3121-22 du code du Travail*).

L'alternant bénéficie également de la protection et de l'indemnisation spécifiquement accordées au titre des accidents du travail. Ainsi, tout accident survenu pendant la présence à l'Université est apparenté à un accident du travail.

Plus d'informations : <http://www.inrs.fr/demarche/salaries/ce-qu-il-faut-retenir.html>

1.3. Cotisations et imposition des revenus

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Cotisations	L'alternant cotise pour sa retraite et le chômage.	
Impôt sur le revenu	<p>Exonération du salaire versé à un apprenti dans la limite du montant annuel du Smic (<i>Code général des impôts - article 81 bis</i>) Ne déclarer que la partie éventuelle du salaire imposable supérieur à 18 555 euros.</p> <p><u>Exemple</u> : Vous étiez apprenti en 2021 et vous avez perçu 18 900 € de salaire. Le montant de ce salaire est exonéré dans la limite de 18 655 €. Le revenu à déclarer est de 245 € (18 900 € - 18 655 €). La déduction forfaitaire de 10 % pour frais est calculée automatiquement sur le montant déclaré de 245 €.</p>	<p>Pas d'exonération ni d'abattement fiscal de principe : il faut déclarer l'ensemble des revenus touchés au cours d'une année civile au titre de la rémunération du contrat pro. En fonction du montant perçu, on peut être imposable ou non, mais cela dépend uniquement du niveau de salaire.</p>

	Source : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11249	
--	--	--

1.4. Congés

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Congés payés	<p>Chaque année, tout salarié a droit à un congé payé à la charge de l'employeur (art. L3141-1 du code du Travail).</p> <p>L'alternant bénéficie de congés payés selon le régime applicable dans l'entreprise, soit 2,5 j. par mois accomplis sur la période de référence du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours (5 semaines pour un contrat de 12 mois) (art. L3141-3 du code du Travail).</p> <p>Les congés sont à prendre en dehors des périodes en centre de formation et en accord avec l'entreprise (durant les vacances universitaires, l'alternant est en entreprise ou pose des congés.)</p> <p>L'alternant peut en plus bénéficier des jours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jours fériés légaux - Mariage (4 jours) - Décès de conjoint, enfant, parents (1 à 2 jours) - Congé maternité (16 semaines de droit pour 1^{er} enfant, dont 8 obligatoires) - Congé paternité (25 jours fractionnables pour 1 enfant) <p><i>Plus d'informations :</i> https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3156</p> <p><u>L'entreprise peut avoir des modalités de mise en œuvre différentes et des usages spécifiques : consulter le service Ressources Humaines.</u></p>	
Congés spécifiques	<p>L'apprenti possède le droit à un congé de 5 jours ouvrables rémunérés pour préparer ses examens, à prendre le mois précédent les épreuves. Il doit également disposer du temps nécessaire pour se rendre aux examens sans que soit opérée une retenue sur salaire.</p>	<p>Sur demande/négociation du salarié avec son entreprise, des temps de préparation peuvent être accordés par l'entreprise.</p>

2. Obligations de l'Alternant

2.1. Code du travail et règlements intérieurs

L'alternant doit **se conformer aux règlements intérieurs** de l'Université <http://www.univ-ubs.fr/RI-SFPA> et de l'entreprise sous peine d'être sanctionné (avertissements formels, exclusion temporaire ou, en cas de manquement grave ou d'absences injustifiées répétées, exclusion définitive avec résiliation du contrat et licenciement par l'entreprise).

Il se doit également de **réaliser les missions et activités précisées sur la fiche de poste** validée au début du contrat.

En lien permanent avec son tuteur Université et son tuteur Entreprise, il **communiqu**e avec eux s'il rencontre des difficultés en formation (niveau des cours, suivi, etc.) et en entreprise (adéquation des tâches effectuées avec les missions et la fiche de poste, etc.) afin d'anticiper tout blocage et d'optimiser le parcours de formation et l'exercice en poste.

2.2. Obligations de présence en formation

La formation alterne des périodes en entreprise et en centre de formation. Pour cela, un calendrier est fixé en début d'année, indiquant le rythme mis en place. Il est communiqué avant toute signature du contrat et doit être respecté sur la totalité du cursus par l'ensemble des parties.

L'alternant a l'obligation de participer à tous les enseignements et activités pédagogiques dispensés par l'organisme de formation. Il doit s'inscrire aux épreuves, examens, soutenances et tutorat. Ce temps consacré aux actions de formation est compris dans l'horaire de travail.

A ce titre, l'entreprise a un droit de regard sur l'assiduité de son salarié en centre de formation. Pour chaque cours, les enseignants contresignent la feuille d'émargement de l'alternant qui permettra d'établir les certificats de réalisation.

2.3. Absences en formation

En cas d'absence en formation, l'alternant doit immédiatement prévenir son employeur. Il lui transmettra dès que possible l'original de son arrêt de travail. Ensuite il en transmettra une copie à votre contact formation professionnelle et alternance de l'université.

En cas d'absence injustifiée, le Service Formation Professionnelle et Alternance prévient l'employeur qui peut en conséquence décompter des jours de congé, réaliser une retenue sur salaire, émettre une autre sanction (avertissement, blâme). En cas de plusieurs absences successives et non justifiées, il peut aller jusqu'à rompre le contrat de travail pour faute lourde.

L'alternant ne peut être en entreprise sur des temps dédiés à sa formation, sauf accord exceptionnel du responsable pédagogique de la formation et sur demande écrite et motivée de l'entreprise. Il transmet une copie de cet accord à son contact formation professionnelle et alternance de l'université et précise cet aménagement sur sa feuille de présence.

En cas d'absence d'un enseignant, l'alternant est tenu de rester sur le lieu de formation pour se consacrer à du travail personnel (en bibliothèque, salle de classe) et il fait émarger le responsable de la formation.

3. Planning 2024-2025



CALENDRIER PREVISIONNEL 2024 - 2025

FORMATION : Master 2 Patrimoine culturel, patrimoine naturel : conception, pilotage, développement de projet

Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales

Responsable pédagogique : Christophe CERINO

Lorient du 09/09/2024 au 09/09/2025

Nombre total d'heures à l'Université :

402 heures

Alternance			
MOIS	Dates	Sem	Période
sept-24	09/09/2024	S37	à l'Université
	16/09/2024	S38	à l'Université
	23/09/2024	S39	à l'Université
	30/09/2024	S40	à l'Université
oct-24	07/10/2024	S41	en Entreprise
	14/10/2024	S42	à l'Université
	21/10/2024	S43	en Entreprise
	28/10/2024	S44	en Entreprise
nov-24	04/11/2024	S45	à l'Université
	11/11/2024	S46	en Entreprise
	18/11/2024	S47	à l'Université
	25/11/2024	S48	en Entreprise
déc-24	02/12/2024	S49	à l'Université
	09/12/2024	S50	en Entreprise
	16/12/2024	S51	à l'Université
	23/12/2024	S52	en Entreprise
janv-25	30/12/2024	S01	en Entreprise
	06/01/2025	S02	à l'Université
	13/01/2025	S03	en Entreprise
	20/01/2025	S04	à l'Université
févr-25	27/01/2025	S05	en Entreprise
	03/02/2025	S06	à l'Université
	10/02/2025	S07	en Entreprise
	17/02/2025	S08	en Entreprise
mars-25	24/02/2025	S09	à l'Université
	03/03/2025	S10	en Entreprise
	10/03/2025	S11	à l'Université
	17/03/2025	S12	en Entreprise
avr-25	24/03/2025	S13	à l'Université
	31/03/2025	S14	en Entreprise
	07/04/2025	S15	à l'Université
	14/04/2025	S16	à l'Université
mai-25	21/04/2025	S17	à l'Université
	28/04/2025	S18	en Entreprise
	05/05/2025	S19	en Entreprise
	12/05/2025	S20	en Entreprise
juin-25	19/05/2025	S21	en Entreprise
	26/05/2025	S22	en Entreprise
	02/06/2025	S23	en Entreprise
	09/06/2025	S24	en Entreprise
juil-25	16/06/2025	S25	en Entreprise
	23/06/2025	S26	en Entreprise
	30/06/2025	S27	en Entreprise
	07/07/2025	S28	en Entreprise
août-25	14/07/2025	S29	en Entreprise
	21/07/2025	S30	en Entreprise
	28/07/2025	S31	en Entreprise
	04/08/2025	S32	en Entreprise
août-25	11/08/2025	S33	en Entreprise
	18/08/2025	S34	en Entreprise
	25/08/2025	S35	en Entreprise
	Fin de formation le		09/09/2025 (soutenances)
TOTAL	Formation sur 18 semaines à l'Université		

en Entreprise	Période en entreprise
à l'Université	Période à l'Université

PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA FORMATION

103H CM – 298H TD

Sem 9	Contrôle continu intégral (type d'exercice/travaux selon les intervenants)
	UE1 – Les publics, enjeux et pratiques <ul style="list-style-type: none">• Sociologie de la culture et des politiques culturelles (15H CM)• Démocratisation de la Culture et droits culturels (6H CM – 6H TD)• Guide-conférencier (10H CM – 25H TD)• Patrimoine architectural et mobilier : étude de cas pratiques (6HCM + 6 HTD)• Muséographie, expositions, collections (15H TD)
	UE 2 – Conception d'un projet culturel <ul style="list-style-type: none">• Conception : méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM)• Conception : typologie des publics/médiation (6H TD)• Conception : communication (6H TD)• Conception : marketing (6H TD)• Conception : budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 3 – Programmation/Mise en œuvre d'un projet culturel <ul style="list-style-type: none">• Programmation : méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM)• Programmation : typologie des publics/médiation (6H TD)• Programmation : communication (6H TD)• Programmation : marketing (6H TD)• Programmation : budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 4 – Programmation d'un projet culturel <ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre : méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM)• Mise en œuvre : typologie des publics/médiation (6H TD)• Mise en œuvre : communication (6H TD)• Mise en œuvre : marketing (6H TD)• Mise en œuvre : budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 5 – Evaluation d'un projet culturel <ul style="list-style-type: none">• Evaluation : méthodologie, enjeux, objectifs (6H CM)• Évaluation : typologie des publics/médiation (6H TD)• Evaluation : communication (6H TD)• Evaluation : marketing (6H TD)• Evaluation : budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 6 – Boîte à outils <ul style="list-style-type: none">• Compta/gestion (4H CM – 14H TD)• Anglais de guidage (20H TD)• Ecrits du projet (10H TD)

Sem 10	Contrôle continu intégral, sauf mémoire et rapport d'alternance (type d'exercice/travaux selon les intervenants)
	<p>UE1 – Transitions, enjeux et pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Transition écologique (4H CM – 10H TD) ● Transitions numérique (4H CM – 10H TD) ● Innovations organisationnelles (4H CM – 10H TD)
	<p>UE2 – Boite à outils</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Evènementiel (12H TD) ● Conduite de réunion/prise de parole (10H TD) ● Entrepreneuriat (10H TD)
	<p>UE3 – Méthodes et pratiques de l'accessibilité et de l'inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Cadre et enjeux d'une société inclusive (10H CM) ● Sociologie des publics (7H CM) ● Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap (14H TD) ● Devenir Conseiller Technique / Evalueur Tourisme & Handicap 3H CM + 18H TD) ● Vers une visite inclusive (12H TD)
	<p>UE4 – Mémoire professionnel - théorique</p>
	<p>UE5 – Rapport d'alternance - pratique</p>

SEMESTRE 9 - UE 1

LES PUBLICS, ENJEUX ET PRATIQUES



Sociologie de la culture et des politiques culturelles

Informations concernant le cours intitulé « Sociologie de la culture et des politiques culturelles » enseigné par Laurent Fleury.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Sociologie de la culture et des politiques culturelles /UE1/M2

Nom du responsable du cours : Laurent Fleury

Disponibilité et contact : laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Développer un sens critique dans l'approche des définitions de la « culture » et maîtriser les outils d'analyse sociologique susceptibles de mieux comprendre la spécificité des politiques culturelles : tels sont les objectifs de ce cours. S'agissant de la définition de la culture à l'œuvre dans la conduite des politiques culturelles, une interrogation récurrente portera entre autres sur le privilège accordé à la culture légitime entendue comme le corpus des œuvres valorisées par la critique savante (privilège passé aujourd'hui souvent remis en cause, provoquant de profondes mutations des politiques publiques en matière d'art et de culture). Si l'on accorde que la culture renvoie ici aux valeurs esthétiques considérées légitimes au sein d'une société donnée, plusieurs traditions sociologiques, qui diffèrent selon leurs objets spécifiques et méthodes mobilisées, peuvent alors être présentées.

Ce cours se donnera pour objectif de présenter le spectre des approches sociologiques de la culture et des analyses sociologiques des politiques culturelles.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Non évalué	

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

DUBOIS Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, 1999.

FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Armand Colin, 2016 (4^{ème} éd. 2024).

FLEURY Laurent, « Généalogie d'un théâtre "sans qualités". Le théâtre amateur, l'Éducation populaire et l'État culturel », in Marie-Madeleine Mervant-Roux dir., *Du théâtre amateur. Approches historiques et anthropologiques*, C.N.R.S., 2004, pp. 51-74.

FLEURY Laurent, « L'État et la culture à l'épreuve du néo-libéralisme. Bouleversement historique, retournement axiologique ? », *Tumultes*, Paris, Éditions Kimé, 44, 2015, pp. 145-157.

FLEURY Laurent, « Une sociologie du théâtre », in Martial Poirson dir., *Manuel des études théâtrales. Les arts de la scène et du spectacle*, Armand Colin, 2024, pp. 412-467.

URFALINO Philippe, *L'invention de la polit*, Hachette, « Pluriel », rééd. 2011

Démocratisation de la Culture et droits culturels

Informations concernant le cours intitulé « Démocratisation de la Culture et droits culturels » et enseigné par Laurent Fleury.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Démocratisation de la Culture et droits culturels /UE1/M2

Nom du responsable du cours : Laurent Fleury

Disponibilité et contact : laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 6H CM – 6H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Parce que la démocratisation de la culture a fondé politiquement l'intervention publique en matière culturelle, au moins depuis 1959, les politiques culturelles qui se sont ensuite déployées ont été régulièrement jugées à l'aune de ce corps de doctrine. Sur fond d'institutionnalisation d'une administration culturelle, de professionnalisation du champ artistique et culturel, mais également d'élaboration de référentiels successifs d'action publique (action culturelle dans les années 1960, développement culturel dans les années 1970, médiation culturelle dans les années 1990), les représentations sociales et politiques ont pu évoluer. Ce cours élucide les débats, les conceptions, les complémentarités comme les conflits de représentations à l'œuvre derrière les trois syntagmes « démocratisation de la culture », « démocratie culturelle » et « droits culturels » et s'intéresse à l'avènement de ces derniers comme nouveau paradigme des politiques publiques en matière d'art et de culture, historiquement fondées sur l'idéal de démocratisation de la culture.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Non évalué	

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

DEMOCRATISATION DE LA CULTURE

DUBOIS Vincent, « Les prémices de la "démocratisation culturelle". Les intellectuels, l'art et le peuple au tournant du siècle », *Politix*, 24, 4^e trim. 1993, pp. 36-56.

DUBOIS Vincent, avec Clément BASTIEN, Audrey FREYERMUTH et Kévin MATZ, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, dition du Croquant, 2012.

FLEURY Laurent, *Le T.N.P. de Vilar. Une expérience de démocratisation de la culture*, PUR, 2006.

FLEURY Laurent, *Le cas Beaubourg. Mécénat d'Etat et démocratisation de la culture*, préface de Bernard Stiegler, Armand Colin, 2007.

FLEURY Laurent, *Sociology of Culture and Cultural Practices: The Transformative Power of Institutions*, préface de Terry Clark, Chicago, Lexington Books, 2014.

FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Armand Colin, 3^{ème} éd. 2016.

FLEURY Laurent, « Le travail d'institution : la démocratisation de la culture », in Olivier Moeschler et Olivier Thévenin dir., *Les territoires de la démocratisation culturelle. Équipements, événements, patrimoines : perspectives franco-suisse*, L'Harmattan, 2009, pp. 21-34.

- FLEURY** Laurent, « L'invention des politiques de médiation au plus près des institutions et du public », in *Les mondes de la médiation culturelle. Approches de la médiation*, L'Harmattan, 2015, pp. 73-90.
- PASSERON** Jean-Claude, « Consommation et réception de la culture : la démocratisation des publics », in Olivier Donnat dir., *Le(s) public(s) de la culture*, Presses de Sciences Po., 2003, pp. 361-390.
- SIMONOT** Michel, *La langue retournée de la culture*, Romainville, Excès, 2017.
- ZUZANEK** Jiri, « Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle, un débat enterré ? » in GIRARD Augustin dir., *Économie et culture*. t. II, La Documentation française, 1988, pp. 49-56.

DROITS CULTURELS

- COLLECTIF**, *Droits culturels. Les comprendre, les mettre en œuvre*, L'Attribut, 2022.
- DE LEGGE** Agathe et **KNEUBÜHLER** Michel coord., *Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels : ruptures et continuité dans la politique culturelle française*, Comité d'histoire du Ministère de la Culture, Editions La Passe du Vent, 2020.
- PAILLER** Danielle et **KOGAN** Anne-France dir., *Entre réception et participation. Droits culturels et innovations sociales*, préface de Dominique Sagot-Duvaurox, PUR, 2020.
- COLLECTIF**, « Non-public » & *Droits culturels. Éléments pour une (re)lecture de la déclaration de Villeurbanne*, La passe du vent, « Haute Mémoire », 2018.
- CERTEAU DE** Michel, *L'invention du quotidien* t. I : *Arts de faire*, Gallimard, 1990.
- CERTEAU DE** Michel *L'invention du quotidien*, t. II : *Habiter, cuisiner*, Gallimard, 1994.

GENEALOGIE DES DROITS CULTURELS

- CERTEAU DE** Michel, *La culture au pluriel*, Christian Bourgeois, 2è ed., 1977.
- CERTEAU DE** Michel, *La prise de parole et autres écrits politiques*, édition établie et présentée par Luce Giard, Seuil, « Points Essais », 1994.
- CERTEAU DE** Michel, « Pour une nouvelle culture : prendre la parole », *Études*, t. CCCXXIX, juin-juillet 1968.
- CERTEAU DE** Michel, « Cultures populaires », in *L'invention du quotidien* t. I : *Arts de faire*, Gallimard, 1990, pp. 31-49.
- CERTEAU DE** Michel, « La culture dans la société », in *La Culture au pluriel*, Seuil, 1993, pp. 165-192.
- CERTEAU DE** Michel, « Un lieu commun : le langage ordinaire », in *L'invention du quotidien*, t. I : *Arts de faire*, Gallimard, 1990, pp. 13-30.
- DONNAT** Olivier, « L'épuisement des utopies », in *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Éditions La Découverte, 1994, pp. 366-369.
- DONNAT** Olivier, « Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe », *Esprit*, mars-avril 1991, pp. 65-79.
- FLEURY** Laurent, « Le discours d'"échec" de la démocratisation de la culture : constat sociologique ou assertion idéologique ? », in Sylvia Girel et Serge Proust dir., *Les usages de la sociologie de l'art*, L'Harmattan, 2007, pp. 75-100.
- FLEURY** Laurent, « Michel de Certeau et la culture. Un exact contemporain », in *L'amour des marges. Autour de Michel de Certeau*, *Esprit*, n° 481-482, janv.-févr. 2022, pp. 121-130.
- JEANSON** Francis, « La réunion de Villeurbanne », in Abirached Robert dir., *La décentralisation théâtrale*. t. III, 1968 : *Le tournant*, Actes-Sud-Papiers, Cahiers n° 8, 1994, pp. 87-94.

Guide-conférencier

Informations concernant le cours intitulé « Guide-conférencier » et enseigné par Marianne Le Marre, Pierre-Laurent Constantin, Nathalie Defrade.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Guide-conférencier/UE1/M2
Nom du responsable du cours : Marianne Le Marre, Pierre-Laurent Constantin, Nathalie Defrade,
Disponibilité et contact : Pierre-Laurent.CONSTANTIN@auray-quiberon.fr,
ndefrade@gmail.com, marianne.lemarre@quimperle-co.bzh,
Dates du cours ou période du cours : semestre 1 & 2
Code APOGÉE de l'UE : GFR2301T
Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM – 25H TD
Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Le cours, multi voix et multi sites, propose une présentation des différentes facettes du métier de guide-conférencier, une approche théorique de la construction d'une visite guidée ainsi qu'une mise en situation de guidage.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC Oral (mise en situation de guidage)	Coef 1

Patrimoine architectural et mobilier : étude de cas pratiques

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine architectural et mobilier : étude de cas pratiques » enseigné par Diego Mens.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Patrimoine architectural et immobilier : étude de cas pratiques »/UE1/M2

Nom du responsable du cours : Diego Mens

Disponibilité et contact : diego.mens@morbihan.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 6H CM – 6H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

(En cours)

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	<i>En cours</i>	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

(En cours)

Muséographie, exposition, collections

Informations concernant le cours intitulé « Muséographie, exposition, collections » enseigné par Johan Verdier.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Muséographie, exposition, collections/UE 1/M2

Nom du responsable du cours : Johan Verdier

Disponibilité et contact : johanverdiermatayron@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

A la fin de ce cours, les étudiants ressortiront avec des notions, des clefs et des cas concrets de muséographie. L'objectif est d'effectuer une présentation de ce qu'est de la muséographie, sa différence avec la scénographie, ses difficultés, ses freins, ses atouts et son cycle de réalisation.

A travers de nombreux exemples, nous parcourons ensemble le dérouler d'un projet muséographique en s'arrêtant sur des problématiques précises (matériaux, lieu) mais aussi globale (politique, de territoire). Des sorties terrains et des rencontres avec des professionnels sont prévus pour rendre attractifs le cours et nourrir les échanges.

Dès le premier cours, le déroulé du cours est présenté aux étudiants ainsi que les modalités d'évaluation.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Présentation orale + dossier	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- Au-delà de l'art et du patrimoine : Expériences, passages et engagements, publications de la Sorbonne, Jean-Philippe Garric (dir), 2017 - [Lien](#)
- L'exposition, théorie et pratique, Jean-Jacques Ezrati, Claire Merleau-Ponty · 2006 - [Lien](#)
- Dictionnaire encyclopédique de muséologie, André Desvallées, François Mairesse · 2011 - [Lien](#)
- L'exposition à l'œuvre, stratégies de communication et médiation symbolique, Jean Davallon · 2000 - [Lien](#)
- L'art de concevoir et gérer un musée, Claude Mollard, Laurent Le Bon · 2016 - [Lien](#)
- Théorie, technique et technologie de l'éclairage muséographique, Jean-Jacques Ezrati · 2002 - [Lien](#)
- Scénographie d'exposition, six perspectives critiques, Arnaud Sompairac · 2016 - [Lien](#)

- La muséologie - 4e éd., Histoire, développements, enjeux actuels, André Gob, Noémie Drouguet - 2014 - [Lien](#)
- Jacques Hainard, La muséologie entre rupture et transmission, François Mairesse, Fabien Van Geert - 2022 - [Lien](#)
- La muséologie - 5e éd., Histoire, développements, enjeux actuels, André Gob, Noémie Drouguet - 2021 - [Lien](#)
- Loi MOP - [Lien](#)
- La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace - [Lien](#)
- Les muséographes - [Lien](#)
- Le mobilier muséographiques (Direction générale des Patrimoines – Services Musée de France) - [Lien](#)
- Les panneaux d'exposition et la signalétique dans un musée de France (Direction générale des Patrimoines – Services Musée de France) - [Lien](#)
- Qu'est-ce qu'une vitrine ? - [Lien](#)
- Lumière et éclairage - [Lien 1](#) – [Lien 2](#)
- EZRATI Jean-Jacques, Manuel d'éclairage muséographique, Dijon, OCIM, 2e éd., 1999 et EZRATI Jean-Jacques, Théorie, technique et technologie de l'éclairage muséographique, Paris, Ed
- MERLEAU-PONTY Claire et EZRATI Jean-Jacques, L'exposition, théorie et pratique, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BENAITEAU Carole, BENAITEAU Marion, BERTHON Olivier et LEMMONIER Anne, Concevoir et réaliser une exposition, Paris, Eyrolles, 2012 et HUGHES Philip, Scénographie

SEMESTRE 9 - UE 2 / UE3 / UE 4 / UE5

GESTION DE PROJET

UE 2 : CONCEPTION

UE3 : PROGRAMMATION

UE 4 : MISE EN OEUVRE

UE 5 : ÉVALUATION



Gestion de projet : méthodologie, enjeux et objectifs
 Conception, programmation, mise en œuvre et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Gestion de projet : méthodologie, enjeux et objectifs » organisé sous 4 UE « Conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet ».

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Gestion de projet : méthodologie, enjeux » - UE 2,3,4 et 5 « Conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet ».

Nom du responsable du cours : en cours

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE 2 : CCP2301T/ UE 3 : PGM2301T/ UE 4 : OEU2301T/ UE 5 : EVM2301T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 30H CM

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

En cours

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 2	(En cours)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- MAIRESSE F., 2016, *Gestion de projets culturels, conception, mise en œuvre, direction*, Paris, A. Colin
- BENGHOZI J.-P., 2006, La gestion de projet dans le secteur culturel, Paris, *Revue Hermes*, pp. 71-7

Typologie des Publics et Médiation
 Conception, programmation, mise en œuvre et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Typologie des Publics et Médiation » organisé sous 4 UE « Conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet », enseigné par Miléna Sécher.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Typologie des Publics et Médiation » - UE 2,3,4 et 5 : « Conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet ».

Nom du responsable du cours : Miléna Sécher

Disponibilité et contact : Milena.secher@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE 2 : CTP2301T/ UE 3 : PGT2301T/ UE 4 : OET2301T/ UE 5 : EVP2301T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 24H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Ce cours a pour but de s'interroger sur les enjeux actuels de la médiation, à travers différentes problématiques et des exemples concrets. En effet, dans un contexte de changements sociétal, muséal, les pratiques culturelles évoluent. La médiation culturelle s'étend, se professionnalise et se diversifie. Sortant de son cadre originel, elle se veut transdisciplinaire et partie prenante de plus en plus de projets culturels plus vastes, où la place du public est centrale.

Nous aborderons ensemble les questions suivantes :

- Quels rôles joue la médiation au sein d'un projet culturel ?
- Quelles médiations sont possibles, pour qui et pourquoi ?
- Comment construire un projet de médiation ? Quelles sont ses temporalités ?
- Quelles méthodes élaborées pour penser la médiation, la mettre en œuvre et l'évaluer ?

Nous aborderons ces aspects à travers les grandes étapes d'un projet de médiation, depuis sa conception jusqu'à son évaluation, des objectifs fixés aux mises en œuvre et développements possibles. Il a aussi pour but de former à la posture de médiateur.trice.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 2	CC Vidéo ou Audio et écrit + présentation orale	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

« La médiation culturelle » / CHAUMIER Serge ; MAIRESSE François ; Paris : Armand Colin, 2017. - 301 pages ([lien BU](#))

« Participation et médiation(s) : nouveaux regards pour de nouveaux enjeux » / PAILLER Danielle ; URBAIN Caroline ; Paris : L'Harmattan, 2016. – 266 pages (Collection Logiques sociales) ([lien BU](#))

Fiches thématiques en ligne sur Culture pour tous ([lien](#)) et sur Les temps de la médiation ([lien](#))

Podcast « J'ai l'œil du tigre » ([lien](#)) CASSEDAS Claire, avec épisodes consacrés à la médiation culturelle

Podcast « Le tournant sensible de la médiation culturelle ([lien](#)) », GRASSIN Anne-Sophie, INP, 2022

Communication

Conception, programmation, mise en œuvre et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Communication » organisé sous 4 UE « conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet » et enseigné par Marc Delalleau.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Communication » UE 2,3,4 et 5 : conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet.

Nom du responsable du cours : Marc Delalleau

Disponibilité et contact : marc.delalleau@quimper.bzh

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE 2 : CCM2301T/ UE 3 : PGC2301T/ UE 4 : OEC2301T/ UE 5 : EVC2301T

Découpage du cours (C M/TD/TP/Autre) : 24H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Après une partie théorique sur la communication publique et la communication interne, le cours s'attachera à présenter l'ampleur et la diversité de la communication externe en l'adaptant au monde culturel, patrimonial et muséal. Seront notamment abordées les notions de plan de communication, d'identité visuelle et de relation presse. Un point important sera aussi proposé autour de l'analyse de l'image, l'usage des réseaux sociaux et les nouveautés technologiques (billetterie online - IA). Le cours est construit autour d'exemples précis et d'exercices pratiques d'analyse et de mise en situation (conférence de presse, analyse d'identité visuelle, gestion de présentation).

Le cours permettra de se sentir à l'aise avec l'outil communication, élément majeur de la réussite d'un projet culturel et avec les différentes formes de communication (politique, culturelle) ...

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Epreuves écrites	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

ADARY Assaël, Communication et marketing responsables : Enjeux et pratiques d'un secteur en révolution, Dunod, 2022

MARTIN Jean-Claude, Le guide de la communication : convaincre, cela s'apprend, Marabout, 2014

MÉGARD Dominique, La communication publique et territoriale, Dunod, 2017

RASSE Paul, Le projet culturel : Conception, ingénierie et communication, Territorial Editions 2012

Marketing Culturel

Conception, programmation, mise en œuvre et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Marketing Culturel » organisé sous 4 UE « conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet » enseigné par Christelle Morin-Boitard

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Marketing Culturel » / UE 2,3,4 et 5 : conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet.
 Nom du responsable du cours : Christelle Morin-Boitard
 Disponibilité et contact : christelle.morin@sellor.com
 Dates du cours ou période du cours : semestre 1
 Code APOGÉE de l'UE 2 : CMA2301T/ UE 3 : PGK2301T/ UE 4 : OEM2301T / UE 5 : EVK2301T
 Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 24H TD
 Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Le cours de **Marketing Culturel** vise à fournir aux étudiants les outils et les compétences nécessaires pour intégrer la démarche marketing dans la gestion de projets culturels et patrimoniaux. Face aux défis contemporains, il est crucial pour les institutions culturelles d'adopter une approche stratégique pour développer et fidéliser leurs publics, maximiser leur impact et assurer leur pérennité. Les principes clés sont abordés à travers les éléments du mix marketing.

Ce cours s'articule autour des principaux outils du marketing appliqués au secteur culturel et aborde des études de cas concrets. Enfin, le cours propose également aux étudiants un cadre de réflexion et un schéma d'analyse ainsi que des outils qu'ils pourront déployer par la suite.

A travers des cas concrets seront abordés :

- Les spécificités du marketing appliqué au secteur culturel et patrimonial.
- L'utilisation des éléments du mix marketing (Produit, Prix, Place, Promotion) dans un projet culturel.
- L'intégration de la démarche marketing dans la conception, la programmation, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation d'un projet culturel.
- Le développement d'une stratégie marketing efficace pour promouvoir des biens ou des services culturels.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1 & 2	Épreuves écrites et orales	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

. COLBERT F. *Le marketing des arts et de la culture*, Gaëtan Morin Editeur
 . EVRARD Y. *Le management des entreprises artistiques et culturelles*, Economica
 . DURAFOUR D. *Marketing*, coll. Express, Dunod
 . BENHAMOU F. *L'économie de la culture*, coll. Repères, La découverte
 . LENDREVIE J., LEVY J., LINDON D. *Mercator*, Dalloz
 . REVUE ESPACES Tourisme et Loisirs ; dossiers thématiques « Tourisme culturel », « Tourisme de mémoire », « le Marché des Familles », « le Marketing de contenu et les Réseaux Sociaux » ...

Mécénat Culturel

Conception, programmation, mise en œuvre et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Mécénat Culturel : conception, programmation, développement, évaluation de projet » enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Mécénat Culturel : conception, programmation, mise en œuvre, évaluation de projet » / UE2,3, 4, 5/M2

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert

Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE UE 2 : EVB2301T/ UE 3 : PGF2301T/ UE 4 : OEF2301T/ UE 5 : EVB2301T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 24H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Outils alternatifs de diversification des ressources d'un projet patrimonial, le mécénat est désormais reconnu comme étant un véritable levier fédérateur au service de l'Intérêt général et des initiatives culturelles de nos territoires. Mais comment faire appel à la générosité du public et des entreprises en cohérence avec les valeurs et la vision du projet ? Par où commencer et comment s'organiser ? Quelles sont les outils et bonnes pratiques à adopter ?

Par la voie du partenariat culturel et des différents dispositifs existants, nous allons entrer dans le monde du « Fundraising » afin de comprendre les enjeux qui lient l'économie à la culture.

De l'élaboration de la stratégie au passage à l'action, à partir de bases théoriques et de mises en situation pratiques, les étudiants vont apprendre à mettre en œuvre une collecte de fonds privés de la conception du projet à son évaluation afin de permettre l'appropriation collective et de participer durablement à la sauvegarde et à la valorisation de notre patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Épreuves écrites, dossiers et participation orale	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- « **Mécénat Culturel, parrainage et crowdfunding** », Philippe Barthélémy, Collection Dossier d'Experts, Territorial, 2016
- « **Financer son projet culturel : méthode de recherche de financements** », Philippe Barthélémy, Collection Dossier d'Experts, Territorial, 2015
- « **Guide du Mécénat Culturel Territorial, diversifier les ressources pour l'art et la culture** » Jean-Pascal Quilès, Territorial Éditions, 2012
- **Baromètre du Mécénat d'Entreprise** – Admical, 2022
- **Baromètre de la générosité du Public** – France Générosité, 2022
- « **Mécénat et Sponsoring : Similaire ou opposés ?** » Culture&Mécénat, Produit en Bretagne, Janvier 2023
- **Centre Français des Fonds et Fondations, Association Française des Fundraisers...**
- **Programmes Rencontres « Culture & Économie** », Produit en Bretagne, 2020, 2021, 2022, 2023

SEMESTRE 9 – UE 6

BOÎTE À OUTILS



Comptabilité – Gestion

Informations concernant le cours intitulé « Comptabilité-Gestion » enseigné par Arnaud Aldeguer

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Comptabilité-Gestion » / UE6/M2

Nom du responsable du cours : Arnaud Aldeguer

Disponibilité et contact : arnaud.aldeguer@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM – 14H TD

Nombre d'ECTS : 2

Description du cours

Les cours se déroulent sous la forme d'une alternance entre des apports théoriques sous la forme d'un polycopié commenté et des mises en application (exercices) reprenant les éléments essentiels. L'objectif est de fournir aux étudiants une culture en matière de comptabilité gestion qui devra leur permettre de comprendre les problèmes liés à ces aspects dans leur futur emploi. Etant donné le volume horaire total du module, seuls les principes de base sont étudiés sans entrer dans les détails techniques. Les étudiants devront ainsi avoir une vision globale du cheminement des flux financiers et de leurs effets sur le résultat, le patrimoine et la trésorerie d'une entreprise ainsi que des principes d'enregistrement de ces flux.

Principaux thèmes abordés :

- Le patrimoine de l'entreprise : le bilan
- L'activité de l'entreprise : le compte de résultat
- L'enregistrement des opérations : le compte
- L'organisation comptable générale
- Les amortissements
- Les dépréciations et les provisions

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle sur table – 2 heures	Coef 1

Anglais de Guidage

Informations concernant le cours intitulé « Anglais de Guidage » enseigné par Benoît Cointo

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Comptabilité-Gestion » / UE6/M2

Nom du responsable du cours : Benoît Cointo

Disponibilité et contact : benoit.cointo@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : AGG2301T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 20H TD

Nombre d'ECTS : 2

Description du cours

Développer les différentes compétences langagières à partir des thématiques liées au patrimoine.

L'accent est mis sur la pratique de l'expression orale en continu et en interaction.

Objectif final : être capable de mener une visite guidée en anglais.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Exposés Oraux	Coef 1

Les écrits du projet Contrats, appels d'offres, cahier des charges

Informations concernant le cours intitulé « Les écrits du projet : Contrats, appels d'offres, cahiers des charges » enseigné par [recrutement en cours]

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Les écrits du projet : contrats, appels d'offres, cahiers des charges » / UE6/M2

Nom du responsable du cours : Recrutement en cours

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM + 10H TD

Nombre d'ECTS : 2

Description du cours

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

SEMESTRE 10 – UE 1

TRANSITIONS : ENJEUX ET PRATIQUES



Transition Environnementale

Informations concernant le cours intitulé « Transition Environnementale » enseigné par Rudy Guilhem-Ducléon

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Transition Environnementale » / UE1/M2

Nom du responsable du cours : Rudy Guilhem-Ducléon

Disponibilité et contact : rudy.gd@lecollectifdesfestivals.org

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM – 10H TD

Nombre d'ECTS :

Description du cours

Face aux enjeux écologiques actuels tels que le changement climatique, l'érosion de la biodiversité ou encore la raréfaction des ressources, la transition écologique apparaît comme une démarche inévitable pour assurer la pérennité de nos sociétés modernes. Pour qu'elle soit viable et efficace, cette transition se doit d'être portée par l'ensemble des acteurs·ices, y compris les structures culturelles. Au-delà de l'impératif écologique, cette transformation peut répondre à d'autres enjeux : développement culturel local, accessibilité, convivialité, collaborations à l'échelle du territoire, résilience, indépendance...

Mais alors par quelles actions peut se traduire concrètement cette démarche ? Comment choisir, suivre et évaluer des mesures réduisant l'impact environnemental ? Comment remplacer la notion de contrainte par celle d'opportunité ? Quelles sont les bonnes pratiques inspirantes ? Comment éviter de tomber dans le *greenwashing* ?

A travers l'exemple de festivals situés en France et à l'étranger, les élèves appréhenderont les différents impacts que peuvent avoir les événements culturels ainsi que leurs ordres de grandeur. Ils étudieront des actions portées par des festivals dans le cadre de leur démarche de développement durable et solidaire et imagineront des pistes d'amélioration cohérentes avec leur organisation interne.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	1 dossier en groupe et 1 note de participation	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

« SoFEST ! empreinte sociale et territoriale », France Festivals, <https://www.francefestivals.com/fr/observatoire/toutes-les-etudes/so-fest>

« Mieux Faire Ensemble, Travailler les ressources humaines dans les festivals », Le Collectif des festivals, 2020 : https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/wp-content/files/Mieux_faire_ensemble.pdf

« Quelle place pour l'emploi dans le projet de son festival ? Articuler les missions et les rôles », Table Ronde organisé par le Collectif des festivals dans le cadre des Trans Musicales 2021, <https://musiquesactuelles.bzh/quelle-place-pour-lemploi-dans-le-projet-de-son-festival-articuler-les-missions-et-les-roles/>

« Le Guide du Bénévolat 2018-2019 », Ministère de l'éducation nationale : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf

- « Marketing Territorial : Quel Impact Sur Les Festivals Indépendants ? », CR de la Table ronde organisée dans le cadre du festival Woodstower, le 27 août 2022 : <https://www.vousnetespaslaparhasard.com/table-ronde-marketing-territorial-quel-impact-sur-les-festivals-independants>
- « Les politiques culturelles deviennent-elles des politiques évènementielles pour peaufiner leur image ? », Philippe Teillet, Nectart n°9, 2019
- « Rapport D'examen National Volontaire Des Objectifs De Développement Durable », Ministère du Plan, République Démocratique du Congo, 2019 : <https://www.undp.org/fr/drcongo/publications/rapport-d%E2%80%99examen-national-volontaire-des-odd>
- « Festivals, territoire et société » Aurélien Djakouane et Emmanuel Négrier, Sciences Po Les Presses, 2021
- « Accès à la culture et handicap : encore des progrès à faire », Handirect, 2022 : <https://handirect.fr/acces-a-la-culture-et-handicap-encore-des-progres-a-faire/>
- « Le continuum de la violence sexuelle » Liz Kelly, 1987, University of Saskatchewan : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2019-1-page-17.htm>
- « Les inégalités de genre dans les arts et la culture en Bretagne #5 », HF Bretagne, 2023 : <https://hfbretagne.com/wp-content/uploads/2023/09/DiagHFBretagne2023-WEB-bassedef.pdf>
- « Pourquoi les festivals doivent être évalués à l'aune de leur utilité sociale », Hélène Duclos et Emilie Cherbonnel, Nectart, 2019 : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2019-2-page-104.htm?contenu=article>
- « Communiquer et valoriser son engagement dans le développement durable et solidaire », Compte-Rendu d'un atelier organisé par Le Collectif des festivals, janvier 2021 : https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/wp-content/files/Fiche_Valorisation_engagements_DD.pdf
- « Le guide de la communication responsable », ADEME, 2022
- « Décarbonons la culture ! », The Shift Project, 2021
- « Green Festival Stories – Un recueil d'exemples inspirants à travers l'Europe », Future Festival Tools, 2022
- « La mini convention climat », Zone Franche, 2022
- « La Charte des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne », Le Collectif des festivals, 2012
- « Festivals de musique[s]. Un monde en mutation », Emmanuel Négrier, Michel Guérin, Lluís Bonet, 2013
- « L'organisation d'évènements engagés et responsables », Jean-Claude Herry, 2022.

Transition Numérique

Informations concernant le cours intitulé « Transition Numérique » enseigné par Maxime Goguet

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Transitions Numériques » / UE1/M2

Nom du responsable du cours : Maxime Goguet

Disponibilité et contact : goguetmaxime@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : TNU2401T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM – 10H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Ce cours va s'intéresser aux nouvelles formes de narrations créatives, numériques, interactives, basées sur les nouveaux médias et les réseaux sociaux, mais aussi aux nouvelles formes de narrations « low tech », « Do It Yourself », ne nécessitant pas forcément de gros moyens.

Il s'agira ici de faire l'état des lieux des bonnes pratiques, des expériences concrètes mises en place par des institutions patrimoniales ou des acteurs culturels, entre immersion individuelle et intelligence collective, que cela soit sur le territoire de Lorient Agglomération, en Bretagne, en France ou bien à l'étranger.

L'objectif de ces narrations innovantes ? Faire vivre de nouvelles expériences aux publics, à la croisée de la médiation et de la communication, du sérieux et du ludique, du savoir et de l'imaginaire.

Thématiques abordées

Multimédia, plurimédia, crossmédia, transmédia, immersion, interactivité, gamification, usage, expérience utilisateur, UX design, UI design, ergonomie, évaluation, démarche qualité, amélioration continue, itération, retours utilisateurs, marketing territorial, marque de territoire, icône, ambassadeurs, « brand content », « low tech », « Do It Yourself », mise en réseau, création de partenariat, veille, tiers-lieux, faire-ensemble, intelligence collective (consultation, concertation, co-construction), etc.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	CC oral en individuel + 2 CC oral en collectif	Coef 1

Innovations organisationnelles

Informations concernant le cours intitulé « Innovations organisationnelles » enseigné par Pauline Le Dreff.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Innovations organisationnelles » / UE1/M2

Nom du responsable du cours : Pauline Le Dreff

Disponibilité et contact : pauline.le-dreff@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : INO2401T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM – 10H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Comment insuffler des méthodes de travail collaboratives, innovantes, éthiques et durables ?

Ce cours explore les concepts de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et des Organisations (RSO) ainsi que leur intégration dans les processus d'innovation organisationnelle. Les étudiants analyseront comment les principes de durabilité, d'éthique et de responsabilité sociale peuvent être des moteurs d'innovation et de transformation au sein des organisations. Plusieurs thématiques seront abordées : la réflexion éthique professionnelle, personnelle et collective ; l'utilisation éthique et responsable des nouvelles technologies (numérique responsable) : les méthodologies de travail collaboratif (intelligence collective) : l'introduction au biomimétisme.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Soutenance Orale	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Réflexion éthique professionnelle, personnelle et collective

1. "Les Concepts de l'éthique : faut-il être conséquentialiste ?" par R. Ogien, C. Tappolet
 2. "L'éthique pour tous" par R. Villemure
 3. « L'éthique appliquée » par M. Marzano
 4. L'association le Cercle Ethique <https://cercle-ethique.net/>
- Utilisation éthique et responsable des nouvelles technologies (numérique responsable)
 - "Sustainable Digital Economy: Big Data and Information Technology" par Jagdish N. Sheth, Nitish Singh, et G. Shainesh
 - Le Think Tank INR <https://institutnr.org/>
 - Méthodologies de travail collaboratif (intelligence collective)
 - "Open Innovation: Researching a New Paradigm" par Henry Chesbrough, Wim Vanhaverbeke, et Joel West
 - "Supercollecif" par Emile Servran Schreiber
 - Introduction au biomimétisme
 - "Biomimicry: Innovation Inspired by Nature" par Janine M. Benyus
 - Le collectif Ceebios <https://ceebios.com/biomimetisme/>

SEMESTRE 10 – UE 2

BOÎTE À OUTILS





Évènementiel

Informations concernant le cours intitulé « Évènementiel » enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Évènementiel » / UE2/M2

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert

Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Organiser un évènement ne s'improvise pas et chaque maillon de la chaîne est garant de sa réussite !

En s'inspirant des méthodes de gestion de projet acquises lors du parcours de la formation, ce cours apportera une méthodologie complète pour concevoir, planifier, mettre en œuvre et capitaliser un évènement ou une manifestation, reposant sur la transversalité des besoins et des ressources, tant sous une vision stratégique, qu'opérationnelle.

Par des mises en situation pratiques et un travail organisé par groupe, les étudiants seront amenés à identifier les acteurs de l'écosystème selon la nature de l'évènement, à fixer des objectifs selon les moyens mis en œuvre, à coordonner les équipes internes selon leur statut salarié ou bénévole, à formaliser un tableau de bord et un rétroplanning...pour organiser l'opérationnel selon le rayonnement et la cible de la manifestation. De la communication aux relations publiques, de la contractualisation avec les prestataires à la régie technique et logistique, de l'application des consignes de sécurité à l'accueil des publics, les étudiants appréhenderont les usages et bonnes pratiques à mettre en œuvre pour un évènement réussi !

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Carte mentale & Exposé oral	Coef 1



Conduite de Réunion et Prise de Parole

Informations concernant le cours intitulé « Conduite de Réunion et prise de parole » enseigné par Pierre Tarayre

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Conduite de Réunion et prise de parole » / UE2/M2

Nom du responsable du cours : Pierre Tarayre

Disponibilité et contact : pierre.tarayre@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : CDR2401T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 8H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Le développement de projets qui embarque des parties prenantes diverses implique l'organisation de réunions. Ces rencontres humaines aux multiples facettes comportent de nombreux enjeux et défis à relever au service des projets. Comment prendre part à des réunions efficaces et stimulantes ? Quelles sont les postures à adopter et les bonnes pratiques à cultiver pour les concevoir, les animer ou simplement y prendre part efficacement ? Dans ce cours, nous aborderons des méthodes d'animation pour construire un déroulé qui s'adapte en fonction des contextes et des objectifs ; stimuler l'intelligence collective, prendre des décisions, favoriser la participation ou l'interconnaissance, permettre une vision partagée...

Au-delà des compétences métiers, les compétences transverses (« soft skills ») sont aujourd'hui plébiscitées par les recruteurs. Parmi elles, la « prise de parole en public ». Comment trouver du confort dans sa posture ? Comment structurer son discours pour augmenter son impact auprès d'un auditoire ? La capacité à s'exprimer « avec impact » est une compétence clé ; elle transcende les métiers et secteurs d'activité, ce qui fait d'elle un véritable atout dans la vie professionnelle et au-delà. Dans ce cours nous comprendrons les ingrédients clés d'une prise de parole réussie. Nous nous intéresserons aux questions de posture, de structure et de techniques.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 2	1 rendu collectif sur étude de cas + participation individuelle sur mises en situation	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

« Les six chapeaux de la réflexion » Edward de Bono, éditions Eyrolles 2017

« L'intelligence collective : Cocréons en conscience le monde de demain » (Christine MARSAN, Marine SIMON, Jérôme LAVENS, Gauthier CHAPELLE, Sybille SAINT GIRONS, Thomas Emmanuel GÉRARD, Éric JULIEN – édition Yves Michel (2014)

« Devenir facilitateur : professionnaliser ses pratiques collaboratives en entreprise », Jean-Philippe Poupard- 1min30 Publishing (2018)

« Utilo – Kit des facilitateurs d'innovations publiques en Bretagne », Facilitateurs d'innovation publique de Bretagne UTILO ; Ti Lab (2022)

121 outils pour développer le collaboratif. Animer l'intelligence collective dans vos réunions, ateliers, séminaires. Jean-Cristophe Messina, Cyril de Sousa Cardoso. Editions Eyrolles (2019)

Fiches de processus de décisions collectives-Université du Nous. www.universite-du-nous.org/ses
outils

Autres ressources mobilisées : concours « Ma thèse en 180 secondes », « Talks Ted X »

Entrepreneuriat

Informations concernant le cours intitulé « Entrepreneuriat » enseigné par Sabine Le Fort

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Entrepreneuriat » / UE2/M2

Nom du responsable du cours : Sabine Le Fort

Disponibilité et contact : sabinelefort@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H TD

Nombre d'ECTS : 4

Description du cours

Ce cours a pour objet de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. Nous nous attacherons en particulier à la phase d'émergence d'un projet entrepreneurial : explorer une idée et son environnement / vérifier l'hypothèse émise en s'interrogeant sur la véracité du problème pour les cibles identifiées / se questionner sur la faisabilité de la solution proposée. Ces exercices pratiques ont pour but de développer la posture entrepreneuriale, qui pourra ensuite être appliquée dans les futures pratiques professionnelles des étudiants.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Présentation & Questions orales	Coef 1

SEMESTRE 10 – UE 3

MÉTHODES ET PRATIQUES DE L'ACCESSIBILITÉ ET DE L'INCLUSION



Cadre et Enjeux d'une Société Inclusive

Informations concernant le cours intitulé « Cadre et Enjeux d'une Société Inclusive » enseigné par Christophe Guiguen.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Cadre et Enjeux d'une Société Inclusive » / UE3/M2
 Nom du responsable du cours : Christophe Guiguen
 Disponibilité et contact : christophe.guiguen@gmail.com
 Dates du cours ou période du cours : semestre 1
 Code APOGÉE de l'UE : CES2401T
 Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM
 Nombre d'ECTS : 6

Description du cours :

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec le cadre réglementaire et les enjeux de terrains, propre à l'accessibilité aux handicaps, au sein de structures culturelles.

Il aborde des thématiques bâtimentaires, matérielles, ainsi que les *modi operandi* permettant d'accueillir au mieux les visiteurs en situation de handicap.

Il s'appuie sur des données règlementaires strictes : Loi de 2005, Arrêtés de 2014 et 2017, Circulaires d'applications et collection Culture et Handicap du Ministère de la Culture (particulièrement « expositions et Parcours de visite accessibles » de 2017).

Il met enfin ce cadre législatif en rapport avec les réalités du terrain et les relations qu'il implique en mode projet (avec une maîtrise d'œuvre notamment).

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Dossier écrit	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Cadre réglementaire

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Code de la construction et de l'habitation
- Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public
- Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement
- Circulaire interministérielle n°DGUHC 2007-53 du 30 Novembre 2007, relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation (mise-à-jour vis-à-vis de l'arrêté du 20 avril 2017)
- Guide illustré accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public existants
- Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne Culture et Handicap
- Ministère de la Culture et de la Communication, Expositions et parcours de visite accessibles, 2017



Sociologie des Publics

Informations concernant le cours intitulé « Diversité des Publics et Analyse des Besoins » enseigné par Juliette Hontebeyrie.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Diversité des Publics et Analyse des Besoins » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : intervenant en cours de recrutement

Disponibilité et contact : juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 7H CM

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Ce cours se propose d'aborder la notion de « public », dans une dimension historique et sociologique, en se penchant sur sa naissance, ses déclinaisons (publics, non-public) et ses modalités d'observations.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Non évalué	Coef 1

Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de Handicap

Informations concernant le cours intitulé « Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap » enseigné par Oriane Guérin

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : Oriane Guérin

Disponibilité et contact : orianne@otb.bzh

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 14H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Aujourd'hui, 12 millions de français sont concernés par un handicap permanent ou temporaire (moteurs, sensoriels, cognitifs ou psychiques). La formation « Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap » a pour but de faire comprendre les différentes situations de handicap pour mieux accueillir tous les visiteurs. Apports théoriques et mises en situation permettent de comprendre les problématiques et d'apporter un regard éclairé pour organiser l'accessibilité lors de visites culturelles et ou d'évènements sur les territoires.

Ce cours vise les objectifs pédagogiques suivants :

- Comprendre les différents types de handicap et leurs impacts sur la vie quotidienne
- Découvrir de bonnes pratiques pour accueillir les personnes en situation de handicaps : la communication, l'adaptation des espaces et des services
- Acquérir les réflexes comportementaux face aux différents types de déficience
- Connaître la marque Tourisme et Handicap et les démarches à suivre pour y concourir

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Questionnaires d'évaluation	Coef 1

Devenir Conseiller Technique/ Evaluator Tourisme & Handicap

Informations concernant le cours intitulé « Devenir Conseiller Technique/ Evaluator Tourisme & Handicap » enseigné par Oriane Guérin

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Devenir Conseiller Technique/ Evaluator Tourisme & Handicap » / UE3/M2
 Nom du responsable du cours : Oriane Guérin
 Disponibilité et contact : orianne@otb.bzh
 Dates du cours ou période du cours : semestre 2
 Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 3HCM +18HTD
 Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Pour être labellisé Tourisme et handicap, les sites touristiques doivent répondre à des critères d'accessibilité définis dans les cahiers des charges du label d'Etat Tourisme et Handicap.

Pour être labellisés les sites reçoivent un binôme d'évaluateurs formés par un relais régional défini par Atout France. Les évaluateurs reçoivent ainsi une formation sur la base d'un référentiel national : le programme d'enseignement est commun à tous les évaluateurs, pour garantir l'homogénéité de l'approche de labellisation.

La formation permet aux évaluateurs d'évaluer les structures et de transmettre des informations auprès des professionnels pour les aider dans leur démarche afin de garantir aux personnes en situation de handicap un maximum d'autonomie sur leur lieu de loisirs et de vacances.

Devenir évaluateur c'est ainsi participer au développement de sites accessibles à tous.

Les objectifs pédagogiques visés sont :

- Comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap ;
- Connaître les référentiels du label et comprendre l'esprit de la démarche nationale ;
- Conseiller des prestataires dans l'accessibilité de leur site selon le référentiel du label ;
- Réaliser un pré-diagnostic ;
- Evaluer un site en vue de l'obtention du label Tourisme et Handicap.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Cas pratique & rédaction d'un rapport d'Audit	Coef 1

Vers une Visite Inclusive #1

Informations concernant le cours intitulé « Vers une Visite Inclusive » enseigné par Alice Piquet.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Vers une Visite Inclusive » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : Alice Piquet (8HTD)

Disponibilité et contact : alice.piquet@cdp29.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : VIC2401T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 8H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

On parle aujourd'hui d'inclusion dans de nombreux domaines : l'école, le logement, les espaces de jeux et leurs balançoires inclusives... et bien sûr dans les musées et lieux culturels. Qu'en est-il de la médiation culturelle ? Comment les médiations peuvent être plus inclusives et comment la médiation participe à l'inclusion ? Quelle est la place des actions spécifiques dans une démarche inclusive ? Nous verrons quels outils et quels moyens il est possible de mettre en place dans l'optique d'une telle démarche.

Cette question d'inclusion dans les lieux culturels ne concerne pas une seule catégorie de public mais elle sera ici plus particulièrement mise en lien avec les questions d'accessibilité, des handicaps et de la médiation adaptée. La connaissance des publics étant un des outils pour faire une médiation plus inclusive, elle sera également traitée. Comment adapter sans stigmatiser... Ces cours abordent tout autant les questions de techniques (le FALC, l'audio-description...) que la démarche d'inclusion et peut-être ses limites...

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Présentation orale et dossier écrit	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Articles

- MOLINIER Muriel, « La voie de l'inclusion par la médiation au musée des beaux-arts : des publics fragilisés au public universel », *Culture & Musées*, n°37, 2021, p. 214-217.
- BUFFET Caroline, « Vers la construction d'une société plus inclusive », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 178 | 2018, mis en ligne le 01 juillet 2019.
- CHAUVEY Valérie, « Le texte au musée pour les visiteurs non-voyants : comment aborder les choix de contenus et de formes ? » [En ligne], *La Lettre de l'OCIM*, 2010, n°132, p 40-47.
- LEBAT Cindy, « Colloque Musée pour tous, musée pour chacun : comment penser des politiques de publics inclusives » : propos introductif et bibliographie indicative". [En ligne]. 3 juillet 2019.
- MARCHOU Fiona, « Musée et handicap mental : comment se renseigner sur les offres de médiation ? ». [En ligne]. 28 février 2020.

Guides pratiques et rapports

- *Culture et handicap. Guide pratique de l'accessibilité*, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2007.
- *Expositions et parcours de visites accessibles*, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2017.
- *L'information pour tous, règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre*, Unapei, 2009
- Ministère de la Culture et de la Communication, "Rapport de la mission 'Musées du XXIe siècle'" , paru le 1^{er} mars 2017.

Podcasts

<https://podcast.ocim.fr/themes/inclusion/>

- DEVAULT Mélanie, *La médiation au service de la stratégie institutionnelle*. [Podcast]. OCIM. Le 7 avril 2020.
- GUILLOT Antoine, « La revue de presse culturelle, "publics empêchés" », *France Culture*, 15/02/2013
- LECLERC Jean-François, *Être ou ne pas être inclusif ?* [Podcast]. OCIM. Le 25 février 2020.
- MANGEOT Nicolas, *Concevoir et animer une exposition inclusive*. [Podcast]. OCIM. Le 5 mai 2020.
- PIQUET Alice, *Accessibilité universelle, besoins spécifiques et engagement des publics*. [Podcast]. OCIM. Le 30 juin 2020.
- TARI Katy, *Pour une réflexion actualisée du rôle social et inclusif des musées*. [Podcast]. OCIM. Le 10 mars 2020.

Vers une Visite Inclusive #2

Informations concernant le cours intitulé « Vers une Visite Inclusive » enseigné par Guirec Zéo.

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Vers une Visite Inclusive » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : Guirec Zéo

Disponibilité et contact : guirec.zeo19@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : VIC2401T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Ce cours se donne pour objectifs de proposer aux étudiants et étudiantes une approche historique du « caring museum », d'analyser les principales perspectives du care au sein du secteur muséal, d'apporter un éclairage critique sur certains détournements de ce modèle. Le cours se déroule en deux temps :

- Deux heures sont consacrées à l'exploration de l'éthique et de la pratique du care dans le secteur muséal et patrimonial à partir d'études de cas (stratégie muséale, expositions, dispositifs...).
- Deux heures sont, ensuite, dédiées à la mise en pratique des perspectives de cette approche dans le cadre d'un atelier.

A l'issue du cours, l'étudiant.e devra être en mesure de resituer dans l'histoire muséal la place et le rôle des perspectives du care. L'étudiant.e devra également être capable de distinguer les propositions dites « care » de celles qui ne le sont pas (médiations, dispositifs, expositions thématiques...).

Le cours ne nécessite pas de matériel particulier. L'intervenant est disponible en amont de l'intervention pour toutes questions sur le sujet.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin semestre 2	Non évalué	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- Falk J.-H. Expérience de visite, identités et self-aspects, La lettre de l'Ocim no 141, 2012.
- Labbé L. La muséothérapie. Analyse des potentiels thérapeutiques du musée. Les cahiers d'Études de l'Observatoire de l'Ocim. Dijon : Ocim, 2021.
- Le Marec J, Maczek E. Musées et Recherche : Vulnérabilité, Scrupules, Dilemmes, Dijon : Ocim, 2019.
- Le Marec J, Maczek E. Musées et Recherche. Le souci du public. Dijon : Ocim, 2020.
- Tronto J. Un Monde vulnérable. Pour une politique du care. Paris : La Découverte, 2009 (1993).
- Les interventions et entretiens disponibles de : Nathalie Bondil, Nuala Morse.



Master Patrimoines Culturel & Naturel

Conception, pilotage et développement de projet

LORIENT

Bonne année universitaire à toutes et tous !



Université Bretagne-Sud

4 rue Jean Zay, BP 92116, 56321 Lorient Cedex
www.univ-ubs.fr